

Mode opératoire pour participer à une consultation publique

→ Cliquer sur le lien de la consultation publique en question

Nous vous proposons d'utiliser la connexion via « Démarches-simplifiées ».

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE « DEMARCHES SIMPLIFIEES »	VOUS AVEZ UN COMPTE « DEMARCHES SIMPLIFIEES »
→ Cliquez sur « Créer un compte demarches- simplifiées.fr »	→ Cliquer sur « J'ai déjà un compte »
\	↓
→ Saisissez votre adresse mail puis un mot de passe de votre choix	→ Entrez votre email et votre mot de passe puis « se connecter »
\	↓
→ Cliquez sur « Créer un compte »	→ Commencez la démarche
\	
→ Activer votre compte en ouvrant votre boite mail et en cliquant sur le lien d'activation	
↓	
→ Commencer la démarche	

N'oubliez pas d'argumenter vos avis. Merci pour votre démarche